

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 14, Number 4, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701584ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701584ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1983). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 14(4), 820–826. <https://doi.org/10.7202/701584ar>

Départ de M. G. Pearson de l'ambassade canadienne à Moscou

21 septembre :

L'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Geoffrey Pearson, est reçu par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, à l'occasion de son départ de Moscou.

Nominations diplomatiques

août-septembre :

Le gouvernement canadien annonce la nomination de plusieurs nouveaux ambassadeurs. M. Léopold Amyot sera ambassadeur au Maroc, M. Anthony Tudor Eyton représentera le Canada au Brésil, M. Jacques Simard en Roumanie, M. John MacLeod Fraser en Yougoslavie, M. Wilfrid Lavoie en Australie, M. Donald S. McPhail en Allemagne de l'Ouest, M. John P. Schioler en Égypte, N. Reginald H. Dorrett aux Philippines, M. John Gibson en Colombie, M. Joseph A. Malone en Haïti, et M. William J. Jenkins à l'OCDE. MM. Gilles Mathieu, John L. Paynter et Peter McLaren Roberts seront ambassadeurs en Turquie, en Thaïlande et en Union soviétique MM. Alan P. McLaine, Charles J. Marshall, A. Percy Sherwood, Charles J. Small et Lawrence A. Hayne Smith seront respectivement ambassadeurs en Pologne, au Pakistan, en Irak, en Malaisie et aux Pays-Bas. M. William T. Warden est nommé haut-commissaire en Inde et M. Noble E.C. Power haut-commissaire à la Barbade. D'autre part, M. J.A. Beesley devient ambassadeur près l'Office des Nations Unies à Genève avec accréditation simultanée auprès du GATT et du Comité du désarmement et M. Maurice D. Copithorne commissaire à Hong Kong.

De nombreux consuls sont également désignés à Düsseldorf (M. James A. Elliott), Cleveland (M. Sidney G. Harris), Philadelphie (Mme Irene E. Johnson) et Buffalo (M. Charles F. Rogers).

II — Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1983)

A — Aperçu général

Les relations extérieures du Québec gravitaient toujours autour des pôles américain et français au cours du trimestre d'été. Avec les États-Unis et la France, nul dossier nouveau si ce n'est la création par Paris d'un Haut Conseil de la francophonie alors que les projets en cours suivaient une évolution normale. Le Québec recevait par ailleurs des membres de gouvernements étrangers, parmi lesquels le Premier ministre du Zimbabwe. Il se joignait enfin au concert international des nations qui ont condamné la destruction, par les Soviétiques, d'un avion commercial sud-coréen.

B — La Francophonie

Dans une entrevue accordée à la Presse canadienne à la mi-juillet, le ministre des Affaires intergouvernementales faisait le point sur sa perception de l'état actuel de la question du Sommet francophone qui a refait surface depuis quelques mois. Selon M. Jacques-Yvan Morin, l'attitude d'Ottawa dans ce dossier, qui cherche à écarter le Québec d'une participation à un éventuel sommet, commence à produire des effets contraires à ceux qui sont escomptés.

On commence à comprendre (en Afrique et en Europe), disait le ministre, que Trudeau et les fédéraux de façon générale, ne s'intéressent à la francophonie que dans la mesure où ça leur permet de marquer des points contre le Québec¹.

C'est ce qu'a cru déceler M. Morin de ses contacts des derniers mois avec les représentants des pays concernés, et ce qui explique que le projet ait été renvoyé pour plus ample réflexion. Le ministre soulignait la volonté de son gouvernement de s'entendre sur la question avec le gouvernement fédéral afin de trouver « une juste place » pour le Québec au sein d'un sommet francophone. Une juste place serait, selon M. Morin,

non pas une place d'État souverain puisque nous n'avons pas encore ce statut, mais une place de membre à part entière, une place de gouvernement participant par exemple, comme c'est le cas à l'Agence de coopération culturelle et technique – ACCT – qui est actuellement la principale instance de la francophonie².

Le ministre Morin affirmait d'autre part que la conception d'un tel sommet ne faisait pas l'unanimité au sein de la francophonie. Selon lui, les pays africains, veulent se doter d'un instrument de développement – idée à laquelle souscrit le Québec – et se méfient d'une conception trop politique du sommet, tel que le présente par exemple le Premier ministre canadien :

Probablement que M. Trudeau quand il a utilisé cette expression de « Commonwealth francophone » ne s'est pas rendu compte qu'il faisait fausse route, a affirmé Jacques-Yvan Morin. Le fait d'utiliser cette expression produit immédiatement une réaction de rejet chez les Africains (qui y noteraient des relents de colonialisme)³.

Par ailleurs, l'annonce de la relance de la politique francophone de la France, faite par le premier ministre Mauroy le 24 août, retenait l'attention des observateurs. Le quotidien *Le Monde* rapportait dans son édition du 25 août le projet français de relance de la politique linguistique interne et externe de la France, qui prévoit la création de trois organismes, dont un Haut Conseil de la francophonie décrit ainsi par le journal :

Le Haut Conseil de la francophonie, présidé de droit par le chef de l'État français, aura un vice-président étranger, en l'occurrence, cette fois, M. Léopold Sédar Senghor, ancien président du Sénégal et élu, cette année, à l'Académie française. Cet organe, qui siègera à Paris, comprendra une dizaine de membres français et étrangers, représentant les grandes composantes de la francophonie (Afrique noire, Québec, Maghreb, Proche-Orient, etc.)*. Le Haut Conseil aura pour mission de définir les grands « principes » de la francophonie, et, sur cette base culturelle commune, des axes d'action en France et dans le reste de l'aire francophone⁴.

La nouvelle a surpris au gouvernement québécois comme au fédéral, les deux gouvernements déclarant qu'ils n'avaient pas été informés du projet français. Selon M. Jacques-Yvan Morin, il s'agit d'un projet interne, qui concerne les Français, auquel le Québec sera heureux de participer s'il y est invité. Le ministre québécois croyait que ce Haut Conseil pourrait être le lieu de discussion de l'idée d'un Sommet francophone, du moins d'un « dialogue préliminaire » sur la question⁵. Même si la forme définitive du Haut Conseil n'était pas encore précisée, un porte-parole du premier ministre français déclarait au journal *Le Devoir*

1. *Le Devoir*, 18 juillet 1983, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 2.

3. *Ibid.*, p. 2.

* C'est nous qui soulignons.

4. *Le Monde*, 25 août 1983, p. 22.

5. *Le Devoir*, 30 août 1983, pp. 1 et 12.

que la présence du Québec allait de soi. Du côté de la participation canadienne, rien n'était arrêté, affirmait-on, mais des contacts ont été pris avec les gouvernements canadien et québécois. Le porte-parole français précisait également que la création d'un tel organisme ne signifiait pas la mise au rancart du projet d'un Sommet francophone⁶.

C — Le Québec et l'OACI

Le vice-président ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, s'adressait le 20 septembre aux membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale à l'occasion de la séance inaugurale de la 24^{ème} assemblée générale de l'organisation, à Montréal. M. Morin a fait un exposé sur le rôle de l'aviation civile au Québec, et a invité les États membres de l'OACI à définir des règlements qui empêcheraient la répétition d'événements comme celui de la destruction de l'avion civil sud-coréen abattu le 31 août par l'aviation soviétique. Quoique difficile, cette tâche réalisable affirmait le ministre québécois. Selon lui, il faut mener un dialogue qui amènera les États à accepter des limites à leurs pouvoirs d'agir à leur guise surtout lorsque des vies humaines sont en jeu⁷.

D — Le Québec et les États-Unis

1 — LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Le 23 septembre, l'Office national de l'énergie rejetait une requête de Terre-Neuve à l'effet que l'Hydro-Québec soit obligée d'offrir son électricité à cette province avant de l'exporter aux États-Unis. L'Office accédait toutefois à une autre requête de Terre-Neuve en acceptant de reporter quelque temps le début des audiences sur la demande d'autorisation d'exportation faite par l'Hydro-Québec. L'opposition terre-neuvienne aux exportations québécoises est liée au différend entre les deux provinces au sujet du contrat de Churchill Falls⁸.

Le Québec poursuivait par ailleurs au cours de l'été les négociations sur la vente d'énergie ferme à la Nouvelle-Angleterre⁹. Enfin, le président de l'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, déclarait en août que les exportations d'électricité québécoise aux États-Unis ne dépasseraient pas 15 % de la production totale d'électricité de l'Hydro-Québec et ce même en 1990, lorsque les nouveaux contrats avec les Américains porteront, selon les prévisions, le volume des ventes à 150 milliards de kw/heure¹⁰.

2 — LE PROJET DE TRAIN À GRANDE VITESSE MONTRÉAL-NEW-YORK

Le projet d'implanter une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Montréal et New York franchissait une nouvelle étape pendant l'été avec la signature officielle d'une entente intervenue à la fin du trimestre dernier, entre les trois États concernés. Le 12 juillet, Mme Pauline Marois, première ministre par intérim, accompagnée du ministre québécois des Transports et du maire de Montréal se joignait à M. Patrick Garrahan, secrétaire aux Transports du Vermont, au gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo et au

6. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 31 août 1983, p. 2.

7. *Le Devoir*, 21 septembre 1983, p. 8.

8. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 24 septembre 1983, pp. 1 et 14.

9. Gilles PROVOST, *Le Devoir*, 15 septembre 1983, p. 1.

10. Robert GIBBENS, *The Globe and Mail*, 8 août 1983, p. B1.

commissaire aux Transports de cet État, M. James La Rocca, près de Burlington au Vermont pour la cérémonie de signature d'une entente portant sur l'étude de la possibilité d'établir une voie ferroviaire à grande vitesse entre Montréal et New York, avec arrêts prévus à Burlington et Albany. L'accord stipulait d'une part que les États de New York et du Vermont effectueraient une étude de marché préliminaire et une analyse préliminaire des effets d'une telle liaison ferroviaire sur l'économie des régions touchées et, d'autre part, que le Québec effectuerait de son côté une enquête à la frontière pour déterminer si les automobilistes préféreraient voyager par le train¹¹.

3 — LES PLUIES ACIDES

Le Québec et New York dressaient au cours de l'été le bilan de la première année de mise en oeuvre de l'accord sur les pluies acides conclu entre les deux États en juillet 1982. Le commissaire à l'Environnement de l'État de New York, M. Henry Williams, venait dans ce but à Montréal le 12 août pour rencontrer M. Adrien Ouellette, ministre québécois de l'Environnement. Les deux hommes, qui tenaient conjointement une conférence de presse à l'issue de leur entretien, ont noté que des progrès avaient été enregistrés dans ce domaine depuis la signature de l'accord mais qu'il restait beaucoup à faire pour combattre les pluies acides. M. Williams déclarait que les deux États sont confrontés au même problème, c'est-à-dire qu'il leur est difficile d'imposer des réductions importantes des émissions acides sans bouleverser l'économie de leurs régions¹². Des « différences de perception » existent cependant entre les deux gouvernements, selon M. Williams, qui croit également que New York et Québec ne contribuent pas dans la même mesure à l'avancement du dossier. Le Conseil du Trésor du Québec a rejeté le financement d'un programme quinquennal de recherches sur les pluies acides, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la synchronisation des études scientifiques que doivent faire les deux États. Le ministre québécois de l'Environnement a cependant déclaré que les recherches prévues pour l'année 1983 seraient réalisées et qu'il serait toujours possible de négocier un nouveau plan pour les autres années. M. Adrien Ouellette profitait également de la conférence de presse pour annoncer que son gouvernement soumettrait à l'automne un plan global de réduction des émissions acides pour le Québec¹³.

E — Le Québec et la France

Tel que l'avaient annoncé les premiers ministres français et québécois lors du voyage en France de M. René Lévesque à la fin juin, les deux pays concluaient une entente sur la câblodistribution. Elle était signée le 8 juillet à Paris par le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, et par le secrétaire d'État français aux Techniques de la communication, M. Georges Fillioud. L'accord prévoit que le Québec fournira son expertise pour le programme d'installation de réseaux câblés en France. Le ministre québécois des Communications déclarait qu'il s'agissait pour le Québec, après le projet Pechiney de Bécancour, de la plus importante retombée économique dans toute l'histoire de ses relations avec la France¹⁴.

11. *Traffic World* (Washington, D.C.), 25 juillet 1983, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse États-Unis*, no 360 (8 août 1983), p. 2; Marc HUMBERT, *Times Argus* (Barre, Vt.), 13 juillet 1983, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *ibid*, p. 2; Dan JANISON, *Advance Staten Island* (N.Y.), 13 juillet 1983, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *ibid*, no 361 (15 août 1983), p. 2.
12. *Post Standard* (Syracuse, N.Y.), 13 août 1983, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse États-Unis*, no 363 (29 août 1983), p. 9.
13. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 15 août 1983, p. 2.
14. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 9 juillet 1983, p. 1.

Le journal *Le Devoir* publiait à la fin août des passages du rapport annuel de la Délégation générale du Québec à Paris préparé par le délégué général dans cette ville, M. Yves Michaud. Celui-ci relevait des activités québécoises en France en 1982 « un temps fort et un temps faible ». Le premier était constitué de la visite au Québec du premier ministre Mauroy en avril, alors que M. Michaud insistait d'autre part sur l'offensive du gouvernement fédéral pour saper le travail du Québec en France, « élément nouveau de la dynamique de nos relations avec la France » :

Vous noterez, écrivait M. Michaud, (...) l'avalanche des initiatives fédérales et les moyens importants dont dispose le gouvernement canadien pour contrer notre action ou, ce qui est pis encore, récupérer nos meilleures réussites¹⁵.

M. Michaud invitait le gouvernement québécois à élaborer une contre-offensive, « visant non seulement à maintenir nos acquis mais à préparer les voies de l'avenir ». Il soulignait aussi l'importance que le gouvernement clarifie au cours des années à venir la situation du Québec au sein de la Fédération canadienne, afin que puisse être véhiculé à l'extérieur un message clair sur cette question. Il affirmait avoir noté chez « ses interlocuteurs français, une certaine impatience, un certain agacement devant le fait que le discours politique du Québec a été abandonné pour faire place aux préoccupations immédiates de la crise économique ».

Le ministre des Affaires intergouvernementales se plaignait lui aussi au cours d'une entrevue en juillet de l'action entreprise contre le Québec par le gouvernement fédéral vis-à-vis de la France. Jacques-Yvan Morin affirmait que le Québec n'avait aucune objection au développement des rapports Canada-France. Mais ce que le Québec ne peut admettre, poursuivait le ministre, c'est

que ces rapports soient dirigés contre le Québec et qu'ils aient comme objectif ultime de le supplanter et d'effacer la présence québécoise en France¹⁶.

M. Morin citait notamment en exemple, comme on le retrouve dans les commentaires de M. Michaud, la question du rapprochement économique entreprise par le Québec avec les États-Unis, que les représentants du Canada en France décrivent comme un indicateur que le Québec serait prêt à se vendre aux Américains¹⁷.

F — Le Québec et le Zimbabwe

Le 19 septembre, le Premier ministre du Québec recevait M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe. Participaient également à la rencontre le ministre québécois du Commerce extérieur et une trentaine de gens d'affaires du secteur privé et public, venus étudier la possibilité d'échanges dans les domaines de l'hydro-électricité, de l'utilisation de l'amiante, du matériel de transport et du développement du secteur coopératif. Le premier ministre Lévesque a d'ailleurs souligné que le Québec était intéressé à participer au développement du potentiel hydro-électrique et minier du Zimbabwe. Jusqu'à maintenant les relations entre le Québec et le Zimbabwe se sont surtout limitées au travail des missionnaires québécois¹⁸.

15. Yves MICHAUD, *Le Devoir*, 24 août 1983, p. 12.

16. *Le Devoir*, 18 juillet 1983, p. 2.

17. *Ibid.*, p. 2.

18. Michel NADEAU *Le Devoir*, 20 septembre 1983, p. 3.

G — Chronologie thématique*

Le président du Conseil du Trésor en voyage d'étude en Europe

fin septembre :

Le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, effectue un voyage de 10 jours en Allemagne de l'Ouest, en Autriche et en France pour y étudier les relations de travail dans le secteur public et les mesures gouvernementales de compression des dépenses.

Relations France-Québec

28 septembre :

Le ministre des Affaires intergouvernementales prononce l'allocution d'ouverture du XV^{ème} Congrès des relations internationales organisé par le Centre québécois de relations internationales qui a lieu à Québec. Il trace un bilan des relations franco-québécoises, qu'il qualifie de cruciales pour le Québec.

L'ambassadeur sud-coréen à Québec

début septembre :

L'ambassadeur de la Corée du Sud au Canada, M. Kyoo Hyun Lee, est de passage à Québec où il rencontre le Premier ministre du Québec et les ministres de l'Agriculture, du Commerce extérieur et des Affaires intergouvernementales. Ce dernier transmet à M. Lee un message concernant la destruction par l'aviation soviétique d'un Boeing 747 commercial de la *Korean Airlines*. Le gouvernement québécois se dit indigné de cet acte déplorable, inadmissible et injustifiable de l'Union soviétique violation flagrante des conventions internationales.

Nouveau consul général des États-Unis à Québec

fin août :

M. Lionel A. Rosenblatt arrive à Québec pour y occuper le poste de Consul général des États-Unis.

Congrès et associations internationales

30 juin au 3 juillet :

Sous le thème « Dynamisme et développement des relations franco-québécoises » se tient à Saint-Malo le 3^{ème} Congrès international des associations Québec-France et France-Québec.

7 septembre au 7 octobre :

Tenue d'un séminaire international sur la création de petites et moyennes entreprises à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis, sous les auspices du gouvernement du Québec et avec la participation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et de chefs d'entreprises et d'agents ministériels d'une vingtaine de pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

7 au 10 septembre :

Tenue, à Québec, de la sixième rencontre francophone nord-américaine. Il y est question de la possibilité d'implanter un réseau de communications télématiques en français pour les communautés francophones de l'Amérique du Nord. L'Association Québec-Floride et l'Alliance Floride-Québec sont créées au cours de la rencontre, afin de favoriser les échanges entre le Québec et les francophones de la Floride.

15 au 17 septembre :

Tenue, à Paris, de la 3^{ème} assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones, à laquelle participent les maires de Québec et de Montréal. La réunion de cette association, créée à Québec en 1979, a pour thème « Le dialogue Nord-Sud et la coopération entre les capitales et métropoles francophones ».